



Retrouvez l'ensemble de la documentation technique des réseaux Orange France sur [Orange Developer](#).

# Le roaming data, généralités

## Sommaire

- Définition du « roaming »
- Peut-on accéder à l'ensemble des services depuis n'importe quel pays ?
- Est-il possible d'accéder aux APNs data France depuis l'étranger ?
- Que se passe-t-il au niveau des communications lorsque l'on arrive dans un pays étranger ?
- Comment s'effectue la sélection du nouvel opérateur lors de l'arrivée dans un nouveau pays ?
- Existe-t-il un moyen de gérer une liste d'opérateurs ?
- Les cartes modems (PCMCIA, USB, ...) gèrent-elles le repli sur d'autres opérateurs ?
- Comment accéder au service ?
- Comment s'effectue la facturation ?

## Définition du « roaming »

Le « roaming » data (3G, 3G+ ou GPRS) permet de prolonger à l'international l'offre de services data d'Orange business solutions. D'un point de vue technique, le roaming est la capacité d'un réseau visité d'accepter un IMSI (International Mobile Subscriber Identity) contenant un code opérateur avec lequel un accord a été signé. Il est traité par le réseau visité dès que le mobile est pris en charge par une BTS, et avant que toute communication data puisse être établie, 3G, 3G+, GPRS ou GSM. Cela explique pourquoi les options Europe et OSF (Orange sans frontières) sont globales. Les clients Orange Business Solutions accèdent ainsi à leurs services habituels (WAP, internet, intranet, e-mail...) depuis l'international exactement comme ils le font depuis la France.

## Définition « roaming In » et « roaming Out »

- « **roaming** » **IN** : les clients des opérateurs étrangers sont accueillis sur le réseau Orange France et peuvent trafiquer.
- « **roaming** » **OUT** : les clients Orange France peuvent trafiquer sur les réseaux des opérateurs étrangers.

## **Distinction entre « roaming Data » et « roaming Voix »**

Il n'est pas possible de dissocier l'option « roaming » Voix (option Europe ou option Monde) de l'option roaming data : soit l'utilisateur peut faire du « roaming » Voix ET data, soit ni l'un ni l'autre. Il faut noter que les accords de « roaming » data sont indépendants des accords de roaming voix. En effet, ces derniers sont basés sur l'utilisation du réseau de signalisation international, tandis que le « roaming » data impose la construction d'un réseau spécifique et la négociation de nouveaux accords commerciaux. ***La liste des destinations et des opérateurs 3G ou GPRS peut donc être différente de celle de la voix.***

## **Peut-on accéder à l'ensemble des services depuis n'importe quel pays ?**

Le « roaming » data est disponible sur les réseaux des opérateurs étrangers qui ont développé la technologie data et avec qui Orange France a signé un accord spécifique de « roaming » data, suivant le bearer utilisé. La liste des opérateurs privilégiés avec lesquels Orange France a signé des partenariats est consultable sur le site Orange Business, [ici](#).

## **Est-il possible d'accéder aux APNs data France depuis l'étranger ?**

Les APN mutualisés pour les entreprises (dont internet-entreprise, orange-mib orange.m2m, orange.m2m.spec, ...) sont accessibles depuis l'étranger ainsi que les APN dédiés.

## **Que se passe-t-il au niveau des communications lorsque l'on arrive dans un pays étranger ?**

Lors d'un changement d'opérateur, dans le cas du « roaming », il y a coupure de la communication (voix et data) et re-sélection d'un nouvel opérateur. Lors d'une connexion « data », le contexte PDP est coupé, on doit alors se reconnecter via le nouvel opérateur. Dans le cas de la « voix », il peut arriver, dans certain cas, qu'il n'y ait pas coupure mais cela est rare.

# Comment s'effectue la sélection du nouvel opérateur lors de l'arrivée dans un nouveau pays ?

Vous disposez, à votre arrivée à l'étranger, de deux possibilités pour choisir le réseau :

- la sélection automatique : votre mobile se connecte par défaut sur un réseau disponible
- la sélection manuelle : vous sélectionnez le réseau de votre choix, en utilisant la fonction "recherche / choix de réseau" de votre mobile

Lors de l'arrivée dans un pays, le terminal va, par défaut, s' « accrocher » à l'opérateur le plus puissant (en matière de dbm).

Dans le cas d'une sélection d'un opérateur avec lequel aucun contrat de « roaming » n'a été signé avec Orange France, aucune connexion data ne sera possible.

## Existe-t-il un moyen de gérer une liste d'opérateurs ?

Les nouvelles cartes SIM peuvent gérer une liste d'opérateurs préprogrammée, mais dans la plupart des cas, la sélection s'effectuera manuellement soit par commande AT (exemple : AT+COPS), soit par le menu directement sur le mobile.

## Les cartes modems (PCMCIA, USB, ...) gèrent-elles le repli sur d'autres opérateurs ?

Il existe une différence dans la sélection de l'opérateur entre un mobile et une carte data pour ordinateur portable (ex: GC79 de Sony-Ericsson). En effet, un mobile intègre un soft qui gère le repli GPRS/GSM. Dans le cas des cartes ou des modems, c'est le logiciel embarqué qui doit traiter ce repli.

## Comment accéder au service ?

Pour se connecter depuis l'étranger, le client doit :

- Souscrire Orange Europe ou Orange Sans Frontière (option ou forfait), les caractéristiques des offres (tarif et volume) sont sur le site Orange pour les entreprises
- Souscrire une option data de X Mo, un forfait data mobile ou un forfait de la gamme Orange PC entreprise.

Le client doit également être équipé d'un téléphone mobile data ou d'une carte PCMCIA data certifiés.

La liste des terminaux de la gamme Orange est disponible sur le site Orange pour les entreprises.

Son PC ou son PDA doit être configuré avec le kit de connexion adapté

Kit de connexion téléchargeable sur le site Orange pour les entreprises.

## Comment s'effectue la facturation ?

Les connexions en « roaming » sont facturées au volume hors forfait, sauf forfaits spécifiques au roaming. La facturation tient compte :

- du volume global échangé durant la connexion
- de l'opérateur visité (tarif pratiqué et minimum de facturation)
- de l'APN mis en œuvre
- du pas de facturation correspondant au tarif applicable.